

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Villefranche-de-Rouergue
ROUSSENNAC - Commune

Séance du jeudi 30 octobre 2025

Délibération N° DE_20251030_001

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	12	12
Date de la convocation : 22/10/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente octobre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle de réunion Mairie), sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS.

Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Jean-Claude FROMENT, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Joël FROMENT, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Françoise VIAROUGE

Représentés :

Absents et Excusés : Thomas LAMOTTE, Guillaume POUJOL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marie-Laure CAMBOULAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Achat parcelle B 1696 route de Rignac à Madame et Monsieur Viargues

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé de réaménager la traverse de ROUSSENNAC. La tranche 1 a été lancée et est en cours de réalisation lors de cette année 2025.

Afin de pouvoir aménager une liaison piétonne en parallèle de la RD 994 route de Rignac partant de la place du Pargou jusqu'au parc (parcelles B 96), il a été nécessaire de faire réaliser un découpage de la parcelle B 1141 appartenant à Madame et Monsieur Viargues. Suite à celui-ci la parcelle B 1696 a été créée de 127 m².

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'acheter cette parcelle (B 1696) au prix de 1€ et de prendre à sa charge les frais de géomètre, ainsi que les frais notariés.
- D'autoriser Monsieur le Maire à réaliser toutes les opérations nécessaires au

Date de transmission de l'acte: 31/10/2025

Date de réception de l'AR: 31/10/2025

012-211202064-DE_20251030_001-DE

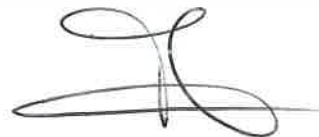
A G E D I

transfert de propriété et d'acquitter tous les frais nécessaires à la transaction.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Sébastien CAYSSIALS
Président de séance

Marie-Laure CAMBOULAS
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 31/10/2025
Date de reception de l'AR: 31/10/2025

012-211202064-DE_20251030_001-DE
A G E D I